



Commune de La Roche

ASSEMBLÉE COMMUNALE **CONVOCATION**

1634 LA ROCHE (FR)

Tél. 026 413 90 40

Fax 026 413 90 41

E-mail

commune@la-roche.ch

**Les citoyennes et citoyens de la commune de La Roche sont
convoqués en assemblée communale ordinaire le**

**LUNDI 15 DECEMBRE 2008 A 20H15
A LA HALLE SPORT & CULTURE**

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 avril 2008 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet).
2. Crédit pour travaux d'endiguements urgents réalisés en 2008 au Plan des Gouilles
3. Budget 2009
 - 3.1 Budget de fonctionnement
 - 3.1.1 Présentation
 - 3.1.2 Rapport de la Commission financière
 - 3.2 Budget des investissements
 - 3.2.1 Présentation
 - 3.2.1.1 Equipement service du feu
 - 3.2.1.2 Achat de mobilier et matériel scolaire
 - 3.2.1.3 Achat d'un véhicule pour l'édilité
 - 3.2.1.4 Aménagement passage piétons sous le Pont du Stoutz
 - 3.2.1.5 Dénomination des rues
 - 3.2.1.6 Réalisation conduite d'eau, centre Village – Le Steckel
 - 3.2.1.7 Réalisation conduite d'eau, Le Brand – Les Pointes
 - 3.2.1.8 Réalisation conduite d'eau, Le Brand – Les Stilles, avec installation turbine
 - 3.2.1.9 Réalisation conduite d'eau, Villaret – Les Frandières
 - 3.2.1.10 Construction collecteur eaux usées, Le Steckel et téléseu
 - 3.2.1.11 Glissement Joux de Villaret- Plan des Gouilles
 - 3.2.1.12 Construction et entretien barrages en bois, Les Crapauteires
 - 3.2.2 Rapport de la Commission financière
 - 3.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
4. Présentation du plan financier pour information
5. Budget 2009 du Foyer St-Joseph
 - 5.1 Budget de fonctionnement
 - 5.1.1 Présentation
 - 5.1.2 Rapport de la Commission financière
 - 5.2 Budget des investissements
 - 5.2.1 Remplacement chauffage
 - 5.2.2 Rapport de la Commission financière
 - 5.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
6. Election de la Commission des naturalisations
7. Divers

Tous les documents sont à disposition pour consultation au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal